

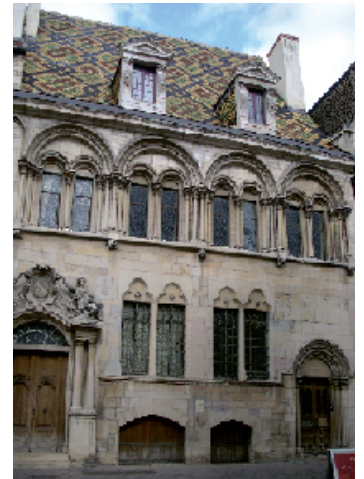
NON à la vente des hôtels Aubriot et Chambellan !



Pétition à l'initiative de l'Association pour le Renouveau du Vieux-Dijon

Lors de sa séance du 30 juin 2008, le Conseil municipal de Dijon a autorisé le maire à vendre à un particulier deux bâtiments situés aux n^{os} 34-36 et 40 de la rue des Forges et 5 rue Musette. Cela n'aurait rien d'anormal si ces bâtiments n'étaient les Hôtels Chambellan et Aubriot, deux des demeures les plus anciennes et les plus prestigieuses du Vieux Dijon.

Les signataires tiennent à exprimer leur totale réprobation face à cette dilapidation du patrimoine historique de la cité.



- Ils refusent que ces deux Hôtels les plus admirés de Dijon, représentant pour de nombreux visiteurs les véritables emblèmes de la ville et de son patrimoine quittent le domaine public. La façade de l'hôtel Aubriot, l'escalier de l'hôtel Chambellan ont été reproduits sur de nombreuses couvertures de livres, brochures et dépliantes consacrés à Dijon, il n'y a pas un présentoir de cartes postales où on ne les voie.
- Ils jugent incohérent qu'au moment même où Dijon va obtenir le label « ville d'art et d'histoire », elle se défasse d'édifices majeurs de son patrimoine dont l'un a abrité son Office de Tourisme pendant des années. Il y a là une démission inacceptable, au moment même où la plupart des grandes villes de province considèrent comme un devoir de reconquérir leurs monuments anciens.
- Ils ne croient pas que les promesses de maintenir l'accès libre à la cour et à l'escalier de l'Hôtel Chambellan, tel qu'il se pratique depuis des années au bénéfice d'innombrables visiteurs, soient fiables à long terme. En d'autres temps, un accès avait été promis aux souterrains du Château en échange d'un autre déclassement, on sait ce qu'il est advenu de cette promesse...
- Ils s'inquiètent des atteintes à l'intégrité des structures intérieures que ne manquerait pas de provoquer la transformation des deux Hôtels en immeubles de rapport.
- Ils s'indignent enfin que les dernières volontés de Stephen Liégeard, dont le testament porte legs à la Ville de l'Hôtel Aubriot, soient bafouées.

Pour toutes ces raisons, les signataires demandent que la procédure de vente des Hôtels Aubriot et Chambellan soit arrêtée et que les deux immeubles restent dans le patrimoine communal et commun à tous les Dijonnais.

Pétition à signer et à renvoyer à : ARVD – 12 rue du Petit-Potet – 21000 DIJON

<http://dijon-patrimoine.blogspot.com>